



Projet d'assainissement des eaux usées Les faits

Le projet d'assainissement des eaux usées de Sainte-Pétronille fait partie des préoccupations du conseil municipal depuis 2003. Considérant que beaucoup d'informations contradictoires circulent, il est temps de faire le point.

Voici donc une description sommaire du projet et des éléments à considérer pour aider à faire la lumière sur les décisions à venir et la tenue de la consultation publique obligatoire.

Le village de Sainte-Pétronille est aux prises avec une situation inquiétante relative à l'assainissement des eaux usées de sa localité. Au cœur du village, plusieurs résidences utilisent des installations de fortune plus ou moins performantes. Quoiqu'on en pense, elles ont permis de préserver la qualité de l'eau souterraine.

Rappelons qu'au Québec, il ne reste que 5% des municipalités qui n'ont pas de système d'assainissement collectif des eaux usées à l'intérieur de leur périmètre urbain. À l'Île d'Orléans, seules les municipalités de Saint-Laurent et Sainte-Pétronille sont dans cette situation.

Depuis le début des démarches, les élus recherchent une solution respectueuse de l'environnement qui offrira des garanties raisonnables de préserver la qualité de l'eau souterraine. Notre intervention doit donc tenir compte des aspects particuliers de notre territoire et proposer la solution la mieux adaptée.

La première démarche officielle de la municipalité consistait à appliquer une recommandation du MAMROT. Ce projet n'avait pas été retenu car le tracé des canalisations ainsi que la technologie proposée ne répondaient pas aux critères d'efficacité reconnus. Nous apprenions quelques mois plus tard que le procédé

recommandé n'était plus proposé par le Ministère.

La seconde tentative, plus ambitieuse, proposait de couvrir tout le périmètre urbain en passant les canalisations sous la voie publique. Le périmètre urbain couvre approximativement la pointe du village desservie par un trottoir à l'exclusion du club de golf. Des mandats ont donc été confiés à une firme d'ingénieurs-conseils afin de faire un bilan de la situation et présenter des solutions. L'acquisition de connaissances s'est échelonnée sur quelques années afin de bien cerner les besoins, les particularités de notre territoire, les normes de rejet (OER) à respecter ainsi que les technologies de traitement reconnues et leur emplacement. Des études complémentaires ont été commandées pour connaître les pentes (arpentage) ainsi que la composition du sous-sol (forage).



Une ébauche de rapport préliminaire a donc été déposée au MAMROT en 2007 et des compléments d'informations ont été ajoutés en 2010. En janvier 2011, comme la décision tardait à venir, nous avons réuni la direction régionale du MAMROT et la firme d'ingénieurs pour tenter de justifier les délais. Nous y avons alors appris que les documents déposés par la firme d'ingénieurs ne répondaient pas aux exigences du ministère quant au contenu et que certaines notions n'étaient pas bien comprises.

Après quelques négociations avec les intervenants et pour répondre aux exigences de la nouvelle politique de gestion contractuelle, on nous a fortement conseillé de repren-

dre le processus en lançant un nouvel appel d'offres publiques.

Un mandat a donc été accordé en juillet 2011 pour rédiger un appel d'offres publiques pour le choix d'une firme d'ingénieurs habilitée à prendre le dossier dans son état actuel et le faire cheminer jusqu'à sa pleine réalisation. Le nom de la firme devrait être connu à l'automne 2011. Leur premier mandat consistera à reprendre les informations acquises précédemment, analyser des scénarios et compléter le rapport préliminaire. Les paramètres suivants seront réévalués :



TERRITOIRE DESSERVI

Les programmes de subventions pour le captage et le traitement communautaire des eaux usées couvrent les immeubles du périmètre urbain. À l'intérieur de celui-ci, certaines zones où la densité de résidences est plus élevée sont plus propices à des systèmes communautaires alors que d'autres zones offrent des conditions permet-

Ce mois-ci :

Projet d'assainissement des eaux usées	1
Bibliothèque La Ressource	2
Je me souviens	3
Grand nettoyage des rivages canadiens	4
Fête au Foyer de Charité	4
Cours de hockey cosom	4
Dérogations mineures	5
En vrac	6

tant des installations autonomes.

La principale préoccupation de la Municipalité à ce sujet repose sur la garantie raisonnable de préservation de la qualité de l'eau souterraine. En fonction de la topographie et des bassins versants, certains îlots jugés sensibles devront être protégés par une zone tampon ou incluse au système collectif.

SYSTÈMES DE CAPTAGE ET D'ASSAINISSEMENT

Sainte-Pétronille est situé sur une pointe rocheuse avec une faible épaisseur de sol friable. Cette situation a été révélée par les forages et les scénarios en tiendront compte.

Les installations proposées de captage des eaux usées seront situées sous la voie publique. La configuration du territoire et la friabilité du sous-sol auront une influence sur les coûts d'excavation. Une attention particulière sera portée aux puits d'eau potable existants : Une vérification préalable de leur capacité (qualité et quantité) sera effectuée.

La capacité de traitement des eaux usées devra être suffisante pour traiter les débits calculés selon les normes imposées (OER). Tous les procédés d'assainissement reconnus conformes par le MAMROT seront considérés. Le choix final de la technologie et de son emplacement sera influencé par son efficacité reconnue, l'espace nécessaire pour son implantation, les risques de nuisances ainsi que les coûts d'infrastructure et d'opération. Différents scénarios seront proposés mettant en évidence les avantages et inconvénients de chacun.

COÛTS ET FINANCEMENT

La réalisation du projet d'assainissement des eaux usées engendrera des coûts importants:

- Les coûts de l'étude préliminaire et d'acquisition de connaissances sont couverts à 90% par une contribution gouvernementale.
- Les coûts des travaux d'ingénierie, des matériaux, d'équipements et de réalisation sont admissibles à des subventions gouvernementales variant entre 66% et 85%. Lors de l'analyse finale, elles seront pondérées pour atténuer le coût du financement. La partie non subventionnée sera financée par un prêt à

long terme.

- Les coûts de fonctionnement (opérations, entretien et financement) seront récurrents. Ils seront assumés par les utilisateurs à titre de taxe spéciale du service d'égout ajoutée au compte de taxes municipales. La proportion des coûts jugée communautaire (mairie, centre communautaire, église, etc.) sera répartie entre tous les propriétaires.

TRAVAUX CONNEXES

Lors des travaux d'excavation sous la voie publique, nous procéderons à la mise aux normes des égouts pluviaux, les trottoirs et autres services publics. Afin de minimiser nos coûts, une demande a été déposée au MTQ pour coordonner les travaux.

Pour la même raison, la municipalité est inscrite au *Programme d'enfouissement des réseaux câblés sur des sites d'intérêt patrimonial et culturel*. Une décision distincte sera prise à ce sujet.

ÉTAPES DU PROJET :

Tous les élus sont informés régulièrement de l'avancement du projet. Le processus d'appel d'offres publiques pour le choix d'une firme d'ingénieurs-conseils aboutira à l'automne 2011. Le comité de sélection sera composé de citoyens non-élus invités pour leurs compétences.

Les étapes importantes à franchir consistent à :

1. Compléter le rapport préliminaire
2. Valider sa recevabilité par les instances décisionnelles (MAMROT)
3. Harmoniser les autorisations et ententes avec le MTQ
4. Valider le territoire couvert par le projet
5. Valider les objectifs environnementaux de rejets, les débits, les technologies et l'emplacement du système de traitement
6. Estimer les coûts totaux et admissibles aux subventions
7. Déposer les demandes officielles au MAMROT et au MTQ

CONSULTATION PUBLIQUE

L'assemblée publique de consultation obligatoire sera normalement convoquée une fois l'étape 6 complétée. Pour le moment, nous sommes encore dans le processus d'acquisition de connaissances et il serait prématuré

de débattre du projet publiquement sur des informations incomplètes.

Tel qu'annoncé à plusieurs reprises, vous serez invités à vous exprimer aussitôt que les scénarios conformes seront disponibles. À cette occasion, tous les intervenants seront présents pour répondre à vos questions.

Pour demeurer informés, nous vous invitons à :

- consulter le site de la municipalité <http://ste-petronille.iledorleans.com/>,
- communiquer avec un élu,
- transmettre vos questions par courriel (ste-petronille@qc.aira.com)
- assister aux assemblées mensuelles.

Bon été,

Marcel Laflamme, conseiller responsable des infrastructures

Harold Noël, maire

Bibliothèque La Ressour-

Suggestions de lecture d'août :

- *Paris des peintres*, de Frédéric Gausson (759.436 G274p)
- *L'univers des motos*, de Mirco de Cet (629. 227503 D292u)
- *Médecine naturelle amérindienne. Plantes et remèdes pour soigner le corps, guérir l'esprit et nourrir l'âme*, de Porter Shimer (615. 32108997 S5564m)
- *L'eau à la bouche. Les quatre saisons selon Anne Desjardins* (641.50971424 D459e)
- *Le mal du sucre*, de Danièle Starenkyj (616.466 S795m)
- *Un espoir aussi fort*, de Gérald Messadié
- *Le roman des Jardins*, d'Alexandre Jardin
- *Le secret du temple*, de Paul Saussman

Merci

Merci aux personnes qui ont donné des

livres pour la bibliothèque: Messieurs André Tremblay et Florian Sauvageau, Mesdames Sophie Dupont et Andrée Marchand

Rotation estivale



Les nouveaux livres arrivés en juillet avec la rotation de l'été sont disponibles sur les rayons. Vous pourrez les repérer facilement par la pastille verte collée au dos des volumes. À vous de faire de belles et plaisantes découvertes de lecture

Pensées

Détruire une bibliothèque, c'est tenter de réduire l'histoire au silence.

Serge Bouchard

Les livres qui échappent à la maîtrise de leur auteur sont les plus beaux livres.

Christian Bobin

Depuis l'Évangile, jusqu'au Contrat social, ce sont les livres qui ont fait les révolutions.

Louis de Bonald

Là où l'on brûle des livres, on brûle des hommes.

Henrich Heine

Lise Paquet et Gilles Gallichan pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource

Je me souviens

La fête sous les pommiers

Nous entreprendrons cette fois, un voyage à une époque pas trop lointaine, question de donner à tous et chacun une chance de se remémorer une autre belle période.

Nous sommes au début des années 90, au temps des pommiers en fleurs, au temps où nous avons un printemps, au temps du curé Boily 1991-98.

En effet lors d'une rencontre avec les membres de son conseil de pastorale, l'abbé Boily, curé des paroisses de St-Pierre et de Ste-Pétronille nous présenta une découpe de magazine illustrant des cerisiers en fleurs au Japon. Au cours de cette rencontre, au point « Vie communautaire des paroisses », l'abbé Boily nous fit la proposition d'organiser une fête communautaire sous les pommiers en fleurs. Les quatre membres du comité que nous étions, c'est-à-dire Blandine et Jules Blais, mon épouse et moi-même étions ravis par cette idée. Très vite nous nous entourâmes de personnes ressources pour organiser l'évènement. Voilà donc qu'une simple photo du Japon mena à une tradition qui dura toute une décennie.

Durant toute cette période, nous avons bénéficié de l'accueil généreux de la famille Plante de Ste Pétronille, propriétaire du domaine. En effet, d'une année à l'autre nous avions droit à l'accueil, à l'historique ainsi qu'à l'explication des différents cultivaux. La famille Plante veillait également à ce que les installations sanitaires requises pour le temps de fraises soient disponibles dès le mois de mai. La municipalité de Ste-Pétronille, qui à cette époque, avait M. Jacques Grisé comme maire, s'impliquait également en absorbant le coût des musiciens, souvent des accordéonistes ou chansonniers (recommandés par M. Fernand Choquette) qui se faisaient un plaisir de nous jouer des airs de la Bonne Chanson ou de La Douce France.

Pendant la fête, alors que tous ceux qui avaient répondu à l'invitation dégustaient leur pique-nique, les musiciens se promenaient entre les divers groupes d'amis ou familles et acceptaient d'interpréter nos demandes spéciales. Je me souviens également que nous taquinions beaucoup monsieur le curé qui nous surprenait toujours avec ses sandwiches bien emballées et même identifiées par son cuisinier Antony Girard. Nos épouses ne déployaient pas autant de zèle !



Je me souviens que pour bien préparer la fête nous allions questionner le patriarche, M. Maurice Plante, qui entre deux bouffées prises sur sa pipe levait les yeux au ciel, regardant le soleil, et nous prédisait toujours avec exactitude la date de la floraison des pommiers. En suivant son conseil, nous n'avons jamais été déçus en dix ans.

Tous étaient conviés à cette grande fête bucolique annoncée dans les deux paroisses. Même si certains n'allaient pas à la messe ils savaient que vers 11h30 ils pouvaient commencer à se préparer. Nous « fervents pratiquants » avions hâte que cette messe finisse pour aller préparer nos sandwiches, nos chaises ou notre couverture, apporter notre petit panier et notre bonne humeur et aller pique-niquer à la fête sous les pommiers !

Je revois encore Marius Dubois, avec son chapeau de paille, cela ressemblait à un tableau du peintre Renoir ! Il nous entretenait de ses projets pour la prochaine crèche de Noël ! Je me souviens des amis qui chantaient en chœur, Lise et Philippe, Denyse et Fernand, Yvonne et Joseph, Jule et Blandine et de nombreux autres tous heureux d'être là.

Il y avait aussi ces amoureux (en l'occurrence ma fille et son nouvel amoureux, celui qui quelques années plus tard, allait devenir mon gendre) qui s'égarèrent le temps d'une photo et d'un petit bec sous les fleurs des pommiers et de tous ces petits enfants qui couraient en criant.

Il y avait surtout et toujours cet accueil chaleureux à l'entrée de ce domaine par les membres de cette belle famille de Ste-Pétronille, celle de M. Maurice Plante, de ses fils et de leur famille.

Ces moments, ce temps passé à la « Fête sous les pommiers en fleurs » étaient à la fois simples mais extrêmement agréables pour tous ceux et celles qui s'y retrouvaient. Grâce à l'implication de ces nombreux bénévoles et de leur esprit d'initiative la preuve était faite encore une fois qu'il fait bon vivre ici à Ste-Pétronille.

Je tiens à remercier la Famille Plante pour leur collaboration précieuse. Être en mesure de se retrouver ainsi, dans notre propre village, parmi les pommiers, qu'ils soient en fleurs ou qu'ils regorgent de fruits est un privilège, un bonheur qui se renouvelle à chaque fois. Nous sommes choyés.

En terminant, je profite de l'occasion pour inviter la population à une nouvelle tradition soit « la Fête champêtre », du Foyer de Charité Orléans. En effet, depuis l'an passé, le Père Germain Grenon et son équipe ont remis cette fête à l'agenda (voir annonce dans le Beau Lieu). Ne manquons pas cette opportunité qui nous est offerte de tous nous retrouver pour fêter dans un autre endroit exceptionnel de notre beau Village.

Yves-André Beaulé

Fête champêtre au Foyer de Charité

Dimanche le 28 août 2011

Depuis 1895... le 253, chemin du bout-de-l'Île a connu diverses étapes: maison de la famille Porteous, résidence de la Fraternité sacerdotale pour prêtres âgés, et depuis 1982, Foyer de Charité. Et cette dernière année, nous avons fait de nouveaux aménagements !

Nous serons heureux d'accueillir nos voisins et nos voisins de Sainte-Pétronille. Ce sera l'occasion de mieux se connaître. Le Foyer offre gratuitement le maïs et les breuvages pour le repas. Vous pouvez aussi apporter votre pique-nique pour compléter votre repas ainsi que votre chaise de parterre. Cette journée est une heureuse opportunité pour une sortie en famille.

Voici l'horaire de la journée:

10h 00:	Accueil
11 h 00:	Eucharistie dans la chapelle
12 h 00:	Épluchette de blé d'inde
13 h 30:	Activités pour tous, jeunes et adultes
16 h 00:	Nous terminons avec un temps de prière et de louange autour de la Vierge des Foyers



N.B. Importance de communiquer avec le Foyer avant le 22 août au numéro 418 828-2226 afin de s'inscrire pour que l'on puisse prévoir le maïs en conséquence.

Merci

Grand nettoyage des rivages canadiens à Sainte-Pétronille

Je vous invite à venir nettoyer le rivage longeant la rue Horatio Walker. C'est une activité ouverte à tous les groupes d'âge et les familles sont les bienvenues. Venez passer du temps agréable en plein-air. Nous allons ramasser de menus objets comme par exemple, des mégots de cigarette et des bouteilles en plastique.

Voici les informations relatives à l'événement :

Nom du Groupe : les Riva-Joie

Date : 24 septembre 2011 , remis au 25 s'il pleut trop

Commence : 9h00 AM
Durée : 2h30

Lieu de rassemblement : sur la grève en face du 11-13, rue Horatio Walker

Ce que vous aurez besoin d'apporter :

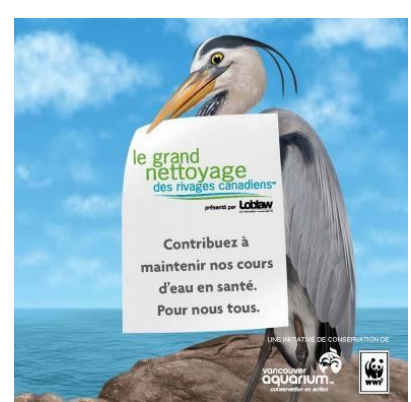
- des chaussures fermées (style espadrille ou soulier de marche)
- des gants de jardinage ou de travail
- 2 sacs en plastique différents : soit un à vidange et l'autre pour le recyclage
- un plat en plastique avec couvercle pour y déposer les morceaux de verre
- un stylo ou un crayon de plomb
- une tablette 8½X11" pour écrire
- et à votre convenance, un instrument qui pourrait faciliter le nettoyage comme un bâton de marche avec un bout pointu; soyez créatif !

Pour faciliter l'organisation, inscrivez-vous à compter du 12 septembre au 418-828-0533 (boîte vocale de Josée) en précisant le nombre de personnes participantes.

J'espère que les citoyens ainsi que les familles de Sainte-Pétronille s'uniront à moi pour une journée divertissante qui aidera à changer les choses. Venez m'aider à nettoyer et contribuez à maintenir notre fleuve St-Laurent en santé. Faites de notre communauté un endroit plus propre, pour nous tous.

Josée Gaudet

Coordinatrice du Nettoyage et membre du Comité Environnement de Saint-Laurent Résidente de Sainte-Pétronille



propos du « Grand nettoyage des rivages canadiens »

Le Grand nettoyage des rivages canadiens est un programme de conservation à action directe populaire lancé par l'Aquarium de Vancouver. Le programme encourage les Canadiens à devenir de bons citoyens environnementaux en unissant des communautés dans l'objectif d'obtenir des effets véritables et mesurables sur l'environnement.

Le Grand nettoyage des rivages canadiens aura lieu du 17 au 25 septembre 2011. Il est le plus important nettoyage au Canada et l'un des plus importants au monde, et contribue à l'International Coastal Cleanup de l'organisme Ocean Conservancy. Depuis que le programme a été lancé, presque un million de kilogrammes de déchets ont été retirés des rivages de nos fragiles écosystèmes.

www.shorelinecleanup.ca/fr

Cours de hockey cosom



C'est une invitation à tous les jeunes joueurs de hockey. Des cours de hockey cosom vous seront offerts cet automne. On y apprendra quelques techniques de hockey de base. Beaucoup de plaisir assuré !

Date du début des cours : le samedi 10 septembre

Équipement obligatoire : un casque avec une grille et un bâton de hockey.

Heures : De 10h à 11h (maternelle à 2^e année)

De 11h à midi (3^e à 6^e année)

Coût : 50.00\$

Pour information et inscription : Christophe Simard : 418 828-1510

Dérogations mineures

30, rue des chênes Sud

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par le propriétaire du lot # 7-28, au 30, rue des Chênes Sud, Sainte-Pétronille. Ce lot est situé dans la zone R-14.

Cette demande a pour but de régulariser la situation de la verrière existante qui est située trop près du petit boisé derrière la résidence principale (lot 8-17) et qui empiète sur la marge de recul arrière. Le requérant souhaite ainsi autoriser la marge arrière à 1.21 m au lieu de 3 m et ainsi permettre un coefficient d'occupation au sol de 18% au lieu de 15% comme mentionné dans l'article 97 du règlement de zonage # 151 du village de Sainte-Pétronille.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session régulière du conseil qui se tiendra le 6 septembre 2011, à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées pourront se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande et, par la suite, le Conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille, ce 4^e jour d'août deux mille onze.

Jean-François Labbé

Directeur général/secrétaire-trésorier

79, chemin du Bout-de-l'Île

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulé par le propriétaire du lot # 58, au 79, chemin du Bout-de-l'Île, Sainte-Pétronille. Ce lot est situé dans la zone R-5.

Cette demande a pour but d'autoriser le nouvel agrandissement arrière (partie en sous-sol sous la terrasse extérieure et le solarium) comme corps secondaire. La superficie totale de ce dernier représente donc 51% de la superficie au sol du corps principal. Selon le tableau XVI du règlement de zonage 151, un corps secondaire ne peut excéder 50% de la superficie du corps principal. Puisque les plans ne sont pas encore terminés et que d'autres modifications vont possiblement augmenter davantage la superficie au sol, le requérant demande un excédant de 3% à la norme prescrite pour la superficie totale des corps secondaires.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session régulière du conseil qui se tiendra le 6 septembre 2011, à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées pourront se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande et, par la suite, le Conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille, ce 9^e jour d'août deux mille onze.

Jean-François Labbé

Directeur général/secrétaire-trésorier

99, chemin du Bout-de-l'Île

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulé par le propriétaire du lot # 73-2, au 99, chemin du Bout-de-l'Île, Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-5 S-2.

Cette demande a pour but d'installer une affiche en bois, recto-verso, de 0,5 m² par 2 cm d'épaisseur, sur un poteau de 2,5 m de haut, à 1,35 m de la ligne et à 0,5 m à l'est de la chaîne de l'entrée de la résidence principale. Selon l'article 162 du chapitre 9 du règlement de zonage 151, une enseigne doit être placée sur le mur de la résidence ou du commerce en cause. Or, la résidence de la requérante se situe à 24 m de la route, ce qui rend inutilisable une affiche qui pourrait y être installée conformément au règlement. De plus, il y a la présence de nombreux arbres qui cacheraient la vue. C'est pourquoi la requérante souhaite placer son affiche en bordure de la route.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session régulière du conseil qui se tiendra le 6 septembre 2011, à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées pourront se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande et, par la suite, le Conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille, ce 9^e jour d'août deux mille onze.

Jean-François Labbé

Directeur général/secrétaire-trésorier

Concert au quai de Sainte-Pétronille

Ce 9 août dernier, au belvédère du quai, se tenait le deuxième et dernier concert en plein-air d'un quintette de cuivre.

Malgré le vent un peu frais, plus de 80 personnes se sont déplacés pour assister à cette dernière représentation.

Pour cette présentation, les musiciens avaient préparé un programme tout aussi estival que le premier spectacle du 5 juillet dernier.

Aussi, pour clore la soirée, les musiciens ont repris un extrait de « La mélodie du bonheur » joué en juillet dernier et qui avait été fort apprécié.

Nous rappelons ces concerts ont été organisés par Mme Hélène St-Cyr et nous tenons à remercier les commanditaires qui ont supporté l'événement:

- L'Auberge-restaurant La Grange de l'Île
- Monsieur Émilien Bédard
- Monsieur le député Raymond Bernier
- La caisse Desjardins de l'Île d'Orléans
- Monsieur Jean-Marc Huot
- Municipalité Sainte-Pétronille
- La pharmacie Pierre Perrault
- Polyculture Plante
- Le vignoble de Sainte-Pétronille

Pour conclure, nous tenons à souligner la participation des citoyennes et citoyens de Sainte-Pétronille et des autres villages qui ont supporté par leur présence ce projet de concerts en plein-air.

Un merci spécial à M. Denis Chatigny, ancien conseiller, qui a agi comme photographe, ainsi qu'aux bénévoles qui ont permis la tenue de ces événements.

Jean-François Labbé, directeur général

Jacques Bégin, conseiller

N.B.: Les photos seront disponibles sur le site Internet de la municipalité:

<http://ste-petronille.iledorleans.com/>



EN VRAC...

MAIRE SUPPLÉANT

Prenez note que le conseiller Jacques Bégin occupera le poste de maire suppléant pour les quatre prochains mois.

RAMASAGE DES FEUILLES

À l'approche de la saison automnale, nous vous demandons de ramasser les feuilles qui s'accumulent dans les fossés afin de les dégager. Cette action nous permettra de prévenir les débordements qui sont occasionnés par de fortes pluies et l'encombrement des fossés par les feuilles.

PROCHAINE ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Nous vous informons que la prochaine assemblée du conseil aura lieu le mardi 6 septembre 2011 en raison de la Fête du Travail.

CHIENS

Nous tenons à vous rappeler que vos chiens doivent se trouver à l'intérieur de votre terrain ou être tenus en laisse à l'extérieur de celui-ci. De plus, nous vous demandons de ramasser les besoins de votre chien, notamment aux abords des caisiers postaux.



Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **9 septembre 2011**.

Équipe de rédaction

- Line Bisson, conseillère responsable
- Jean-François Labbé, directeur général
- Harold Noël, maire

Collaborateurs :

- Gilles Gallichan
- Yves-André Beaulé
- Lise Paquet

Infographie: Jean-François Labbé, directeur général

Heures d'ouverture du bureau municipal

Mardi: 9 h à 12 h
13 h à 16 h

Mercredi : 18 h 30 à 21 h 00

Judi : 9 h à 12 h
13 h à 16 h

3, chemin de l'Église
Sainte-Pétronille
GOA 4C0

Tél. : 418-828-2270
Fax : 418-828-1364

Courriel :
ste-petronille@qc.aira.com